



L'intégration africaine face à la mondialisation : État des lieux, défis et perspectives

Prof. L. Alphonse NtumbaLuaba,
*Secrétaire Exécutif de la Conférence Internationale
sur la Région des Grands Lacs (CIRGL)*

**Contribution au Forum panafricain de haut niveau sur
« Cultures, diplomatie et intégration régionale »
Rabat - Maroc
8-10 Avril 2013**

Excellences,
Distingués invités, Mesdames et Messieurs les participants,

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais tout d'abord vous présenter les chaleureuses salutations du Secrétariat de la Conférence Internationale pour la Région des Grands Lacs (CIRGL) que j'ai l'honneur de représenter ici.

Je voudrais ensuite féliciter les organisateurs de ce Forum de haut niveau sur un thème très important pour notre Continent.

La CIRGL est une structure régionale riche de douze pays membres avec l'entrée du Soudan du Sud en novembre 2012. Elle est née avec la signature par les onze Etats fondateurs, le 15 décembre 2006, du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs. Il s'agit de l'Angola, le Burundi, la République Centrafricaine, le Congo, la RDC, le Kenya, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie, l'Uganda, la Zambie ; vaste espace allant de l'Océan Indien à l'océan Atlantique.

A sa base se trouve la vision portée par la Déclaration de Dar-Es-Salaam sur la Paix , la Sécurité , la Démocratie et le Développement dans la Région des Grands Lacs du 20 novembre 2004. Celles-ci proclame la volonté des Chefs d'Etat et de Gouvernement :
« notre détermination collective à faire de la région des Grands Lacs un espace de paix et de sécurité durable, et ce pour les Etats et les peuples, de stabilité politique et sociale, de croissance et de développement partagés, un espace de coopération fondé sur des stratégies et politiques de convergence dans le cadre d'un destin commun que nous sommes déterminés à réaliser, selon les aspirations de nos peuples, avec la pleine participation de nos populations ... »

C'est donc en ma double qualité d' universitaire et de responsable d'une structure régionale que j' aborde et développe le thème de cette session « **l'intégration africaine face à la réalité** » , plus particulièrement « **L'intégration régionale africaine face à la mondialisation : état des lieux, défis et perspectives** ».

Dans cette perspective, l'intégration régionale s'avère comme un moyen pour l'Afrique, de bénéficier des opportunités de la mondialisation économique, politique et culture en cours et de faire face aux phénomènes de replis identitaires qui se développent dans différentes zones suite, en partie du moins, à l'accélération des dynamiques économiques, sociales et culturelles transnationales. Dans ce contexte, le renforcement des processus de démocratisation des sociétés africaines s'avère indispensable dans la mesure où la gouvernance démocratique aux niveaux local, national, régional et continental constitue probablement le meilleur moyen d'articuler les quatre niveaux de régulation des sociétés et des processus qui les affectent.

Ma communication est structurée autour de quelques points

I . Une mise en perspective de l'intégration régionale africaine : du rêve d'unité africaine (1960) à la prolifération des organisations régionales

1 -1-Les conceptions fondamentaux : la dialectique intégration régionale et mondialisation

Nous entendons par intégration régionale, « le regroupement, plus ou moins formalisé au plan institutionnel, de plusieurs États appartenant à une aire géographique délimitée, à des fins de coopération économique et/ou politique à long terme. »¹. Toutefois, dans la réalité, ce concept recouvre situations for différentes. En effet, le nombre des États concernés, le caractère plus ou moins ambitieux de l'intégration, le projet de l'intégration qui peut être commercial ou politique, le degré accepté d'institutionnalisation et de transferts de souveraineté sont autant de facteurs qui induisent une multiplicité de formes d'intégration régionale qu'il convient de différencier. Autrement dit, il n'y a pas de modèle unique d'intégration régionale. Les nombreuses organisations régionales africaines en témoignent par la différence du nombre des Etats membres, l'importance de leur mission et leur capacité à produire des effets intégrateurs pour leurs membres.

Le terme de mondialisation est récent mais fait référence à un phénomène ancien dans la mesure où depuis l'antiquité, les personnes, les biens et les techniques circulent à des fins de commerce ou de guerre. Le phénomène a pris une nouvelle dimension plus importante à partir des années 1990 avec la rapidité des communications, le mouvement des informations, des biens et des personnes, en somme une forme de simultanéité pour la première fois réalisée. Aujourd'hui, les effets de la mondialisation se

¹Franck Petiteville, « Les processus d'intégration régionale ,vecteurs de structuration du système international ? », dans <http://id.erudit.org/iderudit/703774ar> , p512.

font sentir dans tous les domaines, économiques, politiques et culturels et presque partout dans le monde, y compris dans des villages reculés des pays du Sud. La mondialisation désigne ainsi l'amplification de l'interdépendance entre les différentes parties du monde du fait de la généralisation de l'économie de marché et de l'intensification des échanges et des flux d'information, de produits et de migrations qui en résultent.

L'intégration régionale n'est pas un phénomène récent en Afrique. Depuis les indépendances de 1960, le processus d'intégration africaine s'est caractérisé par un double mouvement : le rêve panafricain porté par les grandes figures des luttes de libération nationale comme Senghor et Nkrumah et incarné par la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963, et la reconnaissance d'un principe de respect de la souveraineté nationale et la promotion de la coopération au sein des différentes régions du continent.

Dans le contexte de l'accélération de la mondialisation, il s'est développé une dynamique de régionalisation dans le sillage des dynamiques d'intégration régionale actives sur tous les continents. Citons, outre l'Europe avec la Communauté Economique européenne ; l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en Amérique du Nord ; le Marché Commun du Sud (Mecosur) en Amérique latine ; l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), Association pour la Coopération régionale en Asie du Sud (SAARC) et Forum de coopération Économique de l'Asie-Pacifique (APEC) en Asie et dans le Pacifique. En Afrique, les plus importantes organisations régionales sont l'Union Économique et Monétaire ouest-africaine (UEMOA), la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (OEMAC), Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC) et le Marché Commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA) et l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

Face au défi et au risque de marginalisation économique et politique de l'Afrique de la fin des années 1990 a suscité une prise de conscience des leaders africains sur la nécessité de construire des blocs régionaux capables d'aider à répondre à un double défi : faire face aux défis de la mondialisation économique, politique et culturelle mais aussi resserrer les liens entre les Etats pour prendre en charge les besoins des populations qu'un Etat-seul ne peut faire. Cela s'est traduit, entre autres, par la création de l'Union africaine en 2002 pour prendre la relève de l'OUA, le développement ou le renforcement des organisations régionales et sous-régionales à l'échelle du continent, le NEPAD, etc. Une évolution significative doit être soulignée : contrairement à la période antérieure où l'accent était mis sur les aspects économiques, les questions de gouvernance politique font désormais partie des mandats de la plupart des organisations régionales en Afrique. Ces dernières disposent ainsi d'un mandat en matière de paix et sécurité ou de surveillance de la gouvernance de leurs Etats membres.

De l'Union africaine aux organisations régionales et sous-régionales africaines, la plupart des organisations africaines ont adopté et proclamé des valeurs partagées et

des principes communs de gouvernance démocratique : Parfois des sanctions sont prévues et même prises contre les mauvaises pratiques. La diplomatie des Pairs joue un grand rôle. Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine est une réalité. Quelques juridictions régionales osent rendre quelques arrêts :.....

L'expérience des conflits vécue par plusieurs pays africains dans différentes régions y a joué un rôle. Dans cette perspective, les besoins internes et externes ont joué en faveur de l'intégration régionale africaine. Malgré l'existence de plusieurs organisations régionales et de l'UA ainsi que la reconnaissance –théorique- de leur valeur ajoutée, de leur articulation, de leur pluralité, complémentarité, rivalité, articulation ou duplication, la mise en cohérence.....En Afrique, la polygamie a été souvent considérée comme signe extérieur de richesse .Dans ma langue, avoir une seule femme c'est être frappée de cécité, mais avoir plusieurs conduit à la mort .La polygamie institutionnelle est saluée par d'aucuns comme l'expression d'un certain dynamisme .Mais on ne peut dormir que dans un seul lit et toujours difficile de servir deux maîtres à la fois. On paye sa contribution financière à telle ou telle organisation, mais on ne peut pas ou ne sais pas satisfaire pour tout le monde. les défis restent nombreux si l'on veut construire une intégration africaine solide et bâtie sur des blocs régionaux efficaces.

1-2-Les défis de l'intégration régionale en Afrique

Aujourd'hui il existe un consensus sur l'opportunité et l'importance d'une intégration régionale en Afrique pour répondre à une double demande : faciliter son intégration dans la mondialisation économique, politique et culturelle d'une part, et permettre aux Etats des répondre conjointement aux besoins des populations difficiles à satisfaire par un seul Etat compte tenu de l'interdépendance liée aux dynamiques transnationales

Les principaux défis sont les suivants :

- Les résistances des États à consentir des délégations de souveraineté permettant de donner le véritable coup d'envoi à l'intégration régionale et panafricaine.
- Les lenteurs des processus de signature/ratification/domestication des protocoles et des conventions signés aux niveaux régional ou continental par les Etats parties.
- Le chevauchement de plusieurs communautés économiques régionales qui nuit à leur efficacité.
- L'appartenance concomitante de certains Etats à plusieurs organisations régionales qui donne lieu à des conflits de compétence et d'intérêt.
- Le manque des ressources humaines et financières permettant à ces organisations d'accomplir réellement leur mandat.
- Les répercussions des fragilités des Etats et des faiblesses de leur gouvernance interne sur le processus d'intégration régionale voire panafricaine. Autrement dit, le renforcement de la gouvernance démocratique au niveau national est aussi un défi à relever si l'on veut avoir une intégration régionale efficace et légitime.

- Le développement des infrastructures de transport et de communication pour favoriser les échanges et accélérer l'intégration.
- La faible diversification des économies et l'insuffisance d'industrie de transformation qui pourrait favoriser des échanges régionaux et la recherche de marché de proximité.

II-La CIRGL à la recherche d'une intégration harmonieuse en Afrique des Grands Lacs

L'exemple du processus de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) est présent pour mettre en évidence que lorsqu'il ya la volonté politique, nos Etats sont capables d'analyser les problèmes et de prendre des mesures appropriées permettant à la fois de répondre aux attentes internes des populations en termes de sécurité et de mettre en place des mécanismes leur permettant de participer à la mondialisation à travers une intégration régionale renforcée.

Pour rappel, le processus de création de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), commencé formellement en novembre 2004 à Dar-es-Salaam lorsque les Chefs d'Etats et de Gouvernement de la Région des Grands Lacs se sont réunis et ont adopté une Déclaration définissant *une vision régionale en matière de paix, de sécurité, de gouvernance démocratique et de développement humain intégré durable*². Cette action était basée sur l'analyse des conflits et des crises politiques qui ont caractérisé la Région dans les années 1990, y compris le génocide des Tutsi au Rwanda et la guerre en RD Congo, les événements sanglants au Burundi. Les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont reconnu à cette occasion que la mauvaise gouvernance, le non-respect des principes démocratiques et des droits de l'homme constitue les principales causes des conflits dans la Région.

Ensuite, les Chefs d'Etats et de Gouvernement se sont à nouveau retrouvés à Nairobi le 15 décembre 2006 et ont adopté et signé le **Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs**. Ce Pacte comprend des Protocoles et des Programmes d'action dans **quatre domaines** clés : paix et sécurité, démocratie et bonne gouvernance, développement économique et intégration régionale et enfin, affaires sociales et questions humanitaires, auxquelles s'ajoutent les questions transversales liées au Genre, la Jeunesse, l'Environnement, la lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme, la Tuberculose.

2-1-L'impératif de la paix et de la sécurité

² Voir Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), *Déclaration de Dar-es-Salaam sur la Paix, la Sécurité, la Démocratie et le Développement dans la Région des Grands Lacs*, novembre 2004 : www.icglr.org

La paix permet tout et rien ne beau et de durable ne se construit sans la paix. Rien d'étonnant donc que voulant ouvrir une nouvelle ère dans la région des grands Lacs, les dirigeants de cette région, où d'aucuns à un moment avaient voulu situer « la première guerre mondiale africaine », aient d'abord voulu privilégier la quête de la paix et se donner un instrument d'accomplissement de la paix et de réalisation de la sécurité qu'est la CIRGL.

C'est aussi la raison pour laquelle le premier de ses Protocoles est **le Protocole de Défense mutuelle et de Non Agression**. Ils s'interdisent de se faire la guerre et appellent à se défendre en commun contre une menace ou une attaque externe. Ils veulent ensemble mettre fin aux groupes armés et aux forces négatives dans la région. Ce qui n'a pas empêché la survenance d'autres conflits et tensions dans la région, comme la tensions et suspicions récentes entre la RDC et le Rwanda. Mais l'intérêt de l'existence de la CIRGL, espace permanent de dialogue et de concertation, est tout justement de permettre aux dirigeants de la région, face à de telles situations, de se réunir rapidement, de se parler, de discuter ensemble pour prévenir et gérer de telles situations.

Ainsi, de juillet à décembre 2012, la CIRGL a-t-elle pu organiser 5 sommets des Chefs d'Etat et de Gouvernement, 6 réunions des ministres des affaires étrangères, 8 réunions des ministres de la défense, au moins autant des Chefs de'Etat Major général, autant des chefs des renseignement civil et militaire.

Des mécanismes communs régionaux de sécurisation ont été mis en place : Centre conjoint de Fusion des Renseignements, Mécanisme Conjoint de Vérification Elargi, Equipe Militaire d'Evaluation

Des élites et experts , civils et militaires, finissent par se rencontrer souvent, se connaître, manger et boire ensemble, contribuant ainsi à détendre l'atmosphère. Ils constituent des canaux ou couloirs de communication, même au plus fort d'une crise ; contribuent à faciliter la tenue des réunions, s'appellent ; échangent mail, sms etc D'où l'importance de pouvoir toujours se communiquer les bonnes adresses.

Mais les populations locales de Goma et du Nord Kivu ont pris aussi l'habitude de voir autorités , civils et militaires des Pays des Grands Lacs, toutes les nationalités confondues, portant brassard de la CIRGL, vivre et travailler ensemble. Ils ont joué un grand rôle dans le retrait du mouvement M23.

Dans une certaine mesure c'est la forte volonté régionale dans une synergie CIRGL/SADC/ UA qui a conduit à la récente résolution 2098 du Conseil de Sécurité mettant en place une brigade spéciale d'intervention dans le cadre de la MONUSCO.

2-2-Le renforcement et l'assainissement du cadre régional et la diffusion des bonnes pratiques

Le renforcement mais aussi l'assainissement du cadre régional demeure au centre de la mission de la CIRGL. Ainsi nous nous préoccupons de de promouvoir les échanges des renseignements et de bonnes pratiques dans l'ensemble de nos programmes prioritaires :.....

Mais aussi de lutter contre les mauvaises pratiques telles que préconisées notamment par la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de Lusaka (Décembre 2010)

sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles ; la Déclaration de Kampala de Décembre 2011 sur la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genreLa mise en place des structures et des mécanismes de veille et d'éveil tels que le Centre Lévy Mwanalessa sur la Démocratie et la bonne gouvernance, le suivi électoral ; le Comité régional de lutte le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et toutes les formes de discrimination.....

2-3-Multiplier et renforcer les biens communs régionaux, les interdépendances physiques et infrastructurelles ;

La multiplication des textes déclaratoires, déclamatoires et programmatiques ne suffit pas. La population a besoin de toucher l'intégration du doigt, d'en tirer des profits, de vivre ses avantages. C'est toute l'importance de l'existence et de la consolidation des biens communs régionaux ou transfrontaliers à impact socio-économique réel et véritable.

C'est le cas par exemple du Barrage de la Ruzizi qui, malgré la récurrence des crises dans la région, a continué à fonctionner, à travers des sociétés communautaires CEPGL.... (SINELAC, EGL) , avec des ingénieurs et des travailleurs burundais, congolais et rwandais, travaillant ensemble et vivant ensembleUne raison de plus pour encourager la construction du Barrage de Ruzizi 3 qui, avec ses 145 Mégawatt apportera encore plus à la région en termes de développement et de sécurité...

A cet égard, il convient de promouvoir la mise en valeur commune des richesses et des gisements transfrontaliers comme le Gaz du Lac Kivu entre le Rwanda et la RDC, le pétrole du Lac Albert entre la RDC et l'UgandaLa gestion commune des eaux, des forêts, de la flore et de la faune.....Mise en valeur commune comme celle organisée par l'Uganda, la RDC et le Rwanda dans le cadre du Secrétariat Transfrontalier du Grand Virunga pour les gorilles de montagne, faisant participer les communautés concernées et leur profitant. Les communautés transfrontalières devraient être porteuses des projets de développement transfrontalier et constituent un gisement intégratif, un ciment ou liant régional.

L'accroissement des interdépendances structurelles constitue un impératif .Il n'y aura pas d'intégration politique et économique véritable sans intégration physique du continent .Il nous faut des routes, des chemins de fer et des ponts pour relier les aires du continent ; permettre aux biens, aux personnes et aux idées de circuler.

2-4- L'interface et la synergie avec les mécanismes nationaux de coordination

L'intégration régionale ne peut que demeurer superficielle et formelle si elle n'est pas relayée par les administrations nationales chargées d'assurer son effectivité au sein des Etats membres .Leur statut varie d'un Etat membre à un autre. Dans un certain nombre des pays membres, les coordonnateurs nationaux sont des Ambassadeurs .Ils facilitent les relations avec les ministères impliqués dans nos programmes.

2-5 La tentative d'une association étroite des populations aux mécanismes régionaux

La mise en place de la CIRGL a obéi à un processus participatif qui a permis aux parties prenantes de nos différents pays, notamment les femmes, les jeunes, les organisations de la société civile, les pouvoirs publics et les parlementaires, d'analyser et de proposer des options pour renforcer la paix, la sécurité et le développement dans notre Région.

Son fonctionnement associe divers fora : Forum régional des Parlements de la CIRGL ; Forum Régional des Femmes ; de la Jeunesse ; de la Société Civile. Chaque forum régional se structure et se décentralise en fora nationaux dans les pays membres. Ceux-ci nous aident notamment dans le suivi de la mise en œuvre du Pacte, des protocoles, des Déclarations et décisions du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement et du Comité Interministériel Régional .Le Comité Interministériel de février 2013 vient de nous demander de mettre également en place le Forum du Secteur Privé de la CIRGL.

Le noyautage, le réseautage et le maillage constituent de puissants moyens d'appropriation populaire des processus régionaux d'intégration. Mon impression est que des expériences intéressantes se développent en ce moment au niveau de certaines organisations régionales telles que l'EAC, la SADC. Elles disposent de Parlements régionaux assez agissants qui vont jusqu'à interpeller les exécutifs régionaux. Quant au Parlement Panafricain, il paraît que le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA n'est pas encore disposé à lui reconnaître des pouvoirs supranationaux législatifs, financiers et de contrôle.

Il convient d'encourager le réseautage régional : catégoriel (femmes, jeunes ;;); professionnels (chambres d'affaires, femmes d'affaires, professeurs, chercheurs, journalistes, transporteurs....).

- En conclusion,

Même si la CIRGL doit relever de nombreux défis et faire face à de multiples difficultés, son expérience comporte au moins quatre leçons à tirer pour le renforcement de l'intégration régionale sur notre Continent.

- Le processus a mis en évidence la possibilité d'appliquer une approche participative (et donc démocratie) dans l'élaboration d'instruments juridiquement contraignants. En plus, le mécanisme de mise en œuvre a également institué cette approche à travers l'existence des mécanismes multi-acteur au niveau national et des Fora régionaux des Femmes, des Jeunes, de la Société civile et des Parlements des Etats membres.
- La démonstration que le dialogue est le meilleur moyen de construire des consensus, y compris entre les Etats qui se font la guerre.
- L'approche globale des problèmes à travers la prise en compte des questions de paix et sécurité, de démocratie et bonne gouvernance, de développement économique et intégration régionale, et des affaires sociales et questions humanitaires.
- La reconnaissance de l'importance de la production des connaissances sur les réalités des sociétés de notre Région par des chercheurs de nos pays, de notre Région. Ceci a été démontré par la mise en place, dans le cadre du Programme

« Démocratie et Bonne Gouvernance », d'un Centre Régional pour la Démocratie, la Bonne Gouvernance, les Droits de l'Homme et l'Education civique. Basé à Lusaka (Zambie) et servant de think tank régional.

Je vous remercie pour votre attention.